



◀ Avant les sorties dans les bois, les élèves doivent argumenter et voter les actions à mener dans leur zone d'étude lors d'un conseil de classe.

## BOIS DES ANÉMONES

# La biodiversité à la loupe

Les élèves de l'école Paul-Langevin s'occupent d'une « aire terrestre éducative » dans le bois des Anémones : une zone pour observer et comprendre la nature.

Is ne le savent pas mais depuis début février une partie des arbres, des oiseaux, des insectes et des araignées du bois des Anémones sont sous surveillance. Les troncs qui ont tous abandonné leurs feuilles pour rester incognito sont différenciés et listés. Les oiseaux et leur manie de ne pas tenir en place sont espionnés avec des jumelles. Les insectes qui ont des noms aussi étranges que leur apparence sont mis dans des petites boîtes transparentes, le temps d'être reconnus puis relâchés. Les yeux, les mains et les têtes qui mènent ces inspections sont ceux des élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école Paul-Langevin.

Après avoir visité le bois et choisi trois zones qui pouvaient être intéressantes à observer, les élèves ont débattu ensemble sur les avantages et les inconvénients de chaque zone. À la fin, c'est celle qui était

plus simple et plus intéressante à explorer qui a été sélectionnée. « *Il n'y a pas trop de ronces donc on peut facilement y circuler et on peut aussi facilement se repérer à partir des maisons qu'on voit pas loin* », expliquent les élèves. Cette zone, c'est désormais leur « aire terrestre éducative », du nom d'un dispositif national porté par l'Office français de la biodiversité (OFB). Les élèves vont y revenir régulièrement pour comprendre comment y fonctionne la biodiversité.

### Décisions collectives

Pas unique en France mais encore rare, cette expérience qui doit s'étaler sur deux années scolaires a été mise en place grâce à l'association locale Des camps sur la comète qui, en accord avec l'académie et l'école Paul-Langevin, a sollicité le dispositif de l'OFB. À terme, les élèves devront

collectivement décider des actions à mener pour favoriser le développement de la faune et de la flore. Des conseils de classe sont organisés pour cela avant les sorties dans les bois. « *L'idée, c'est aussi que les élèves n'aient pas peur ou aient envie de retourner dans les bois, ici ou ailleurs, à d'autres occasions avec leur famille* », poursuit leur maître Vincent Tessier.

L'expérience est également suivie par le laboratoire des sciences de l'éducation de l'université de Rouen (Cirnef), qui analyse comment les élèves se saisissent des espaces publics. En attendant de tirer tous les enseignements de cette expérience, une première leçon a déjà été retenue par les jeunes écocitoyennes et écocitoyens : « *Les araignées ont huit pattes, les insectes six, sauf le myriapode* » que certains élèves appelaient aussi « mille-pattes », mais ça, c'était avant l'aire terrestre éducative. ■